

- ❑ **Plus de proximité** en évitant le déplacement aux Recettes de la DGI et en s'adressant :
 - à plus de 6000 agences bancaires et points de paiement ;
 - à plus de 3000 guichets automatiques bancaires ;
 - 7J/7 et 24h/24 aux interfaces des sites Internet des partenaires.
- ❑ **Simplicité**: délivrance de la quittance (reçu) de paiement de la Vignette, sur simple communication :
 - du numéro d'immatriculation du véhicule,
 - de la puissance fiscale
 - du type de carburant
 - de l'année-vignette
 - date de mise en circulation (uniquement les véhicules non répertoriés dans la base de données)
- ❑ **Disponibilité** avec une large amplitude des horaires d'ouverture
 - Points de paiement des réseaux tiers : de 8h à 22h et week end
 - GAB et portails : 7j/7 et 24h/24